الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GLOBAL MONEY WEEK 2025
L'AMMC S'ENGAGE POUR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

Rabat, le 7 avril 2025.

En collaboration avec la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière (FMEF), l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) réaffirme son engagement en faveur de l'éducation financière et se mobilise pour la 13e édition de la Global Money Week.

Initiée par l'OCDE/INFE, la Global Money Week est une campagne mondiale visant à sensibiliser les jeunes à la gestion financière et à les aider à prendre des décisions éclairées pour leur avenir financier. L'édition 2025, qui débute le 7 avril, se tient sous le thème « Think before you follow, wise money tomorrow » et connaîtra la participation de plusieurs institutions marocaines au côté de la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière.

Au Maroc, depuis son lancement en 2012, la Global Money Week a mobilisé 123 organisations, touchant directement 753 317 enfants et jeunes, ainsi que 8 141 adultes. L'impact indirect s'est étendu à près de 2,6 millions de personnes, confirmant l'importance de cette initiative dans le Royaume.

Pour sa participation à cette 13e édition, l'AMMC prévoit un programme riche et diversifié, comprenant :

- Des journées d'immersion et des conférences à destination des étudiants des grandes écoles et universités ;
- L'organisation de la 5e édition de la compétition « Quiz Finance », destinée aux lycéens dans plusieurs villes du Royaume.

L'AMMC met également à disposition du public de nouveaux supports pédagogiques, notamment :

- Deux nouvelles éditions du guide de l'investisseur ;
- Des fiches thématiques ;
- Des messages d'éducation financière diffusés sur les radios et réseaux sociaux ;
- De nouveaux quiz thématiques intégrés à l'application « Quiz Finance ».

L'ensemble de ces contenus sera disponible sur la plateforme « Le Marché des Capitaux pour Tous », le portail web dédié à l'éducation financière de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.
Membre de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) depuis 1996, l'AMMC a signé, en 2007, la convention multilatérale d'échange et de coopération (Multilateral Memorandum of Understanding/MMOU) de l'OICV faisant du Maroc le 44e pays signataire et le 3e pays Africain.
L'Autorité préside également depuis février 2020, le Comité Régional Afrique Moyen-Orient (AMERC).

www.ammc.ma

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Contact :
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
Mme Dania BOUHLAL
dania.bouhlal@ammc.ma
07 07 29 19 31